



LA LETTRE

de votre Maire



Février 2021

PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DU BOIS DE L'ÉTANG

**Chères Verriéroises,
Chers Verriérois,**

Comme vous le savez, la ville de La Verrière s'est engagée depuis près de 7 ans dans une réflexion sur les futurs aménagements du Bois de l'Étang, dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

À ce titre, **une charte intercommunale de relogement sera votée en Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines ce jeudi 11 février**, dans laquelle figurent les quartiers concernés du territoire (le Valibout à Plaisir, Camus et Barbusse-Cité nouvelle à Trappes, le Bois de l'Étang à La Verrière).

Charte Intercommunale de Relogement : un document déterminant qui donne la priorité aux locataires

Cette charte est un document important qui était en préparation depuis de nombreuses années, sans jamais avoir pu aboutir jusqu'ici. L'adoption de cette charte de relogement est l'aboutissement d'**un accord sans précédent**

entre les 12 maires de l'agglomération et tous les partenaires (Préfecture, SQY, Département, Action Logement, les 11 bailleurs de l'agglomération...).

Cette charte garantit à tous les habitants concernés par une opération de relogement ANRU d'être relogés dignement et **en priorité**. Cela implique la mobilisation de **tous les contingents** (Préfecture, bailleurs, SQY, villes de l'agglomération) et **un accompagnement personnalisé**, pour tenir compte au mieux des souhaits des familles.

Les habitants concernés pourront ainsi être relogés, soit dans leur quartier, soit dans leur ville, soit dans une commune de Saint-Quentin-en-Yvelines (Coignièrès, Elancourt, Guyancourt, La Verrière, Les Clayes, Magny, Maurepas, Montigny, Plaisir, Trappes, Villepreux, Voisins), soit dans une autre ville s'ils le souhaitent.

Grâce à cette charte, **le respect du choix des locataires** est le premier critère du relogement. **Cette solidarité entre tous les Maires de SQY** permet un accompagnement au **cas par cas** pour prendre en compte les spécificités de chaque famille, en permettant notamment d'inscrire les ménages les plus en difficulté dans une dynamique positive d'insertion (logement neuf ou réhabilité depuis moins de 5 ans).

Cette charte garantit notamment **la prise en charge de l'intégralité des frais de déménagement, des frais de transferts** (abonnements, énergie, courriers...) et **des travaux d'adaptation du nouveau logement** (handicap, personnes âgées...).

Avec cette nouvelle charte, **qui sécurise la question du relogement**, nous pouvons sereinement aborder la question des aménagements du quartier du Bois de l'Étang.

Permettez-moi de vous parler franchement, sans tabou ni langage de bois.

Pendant la campagne électorale, j'étais défavorable au projet ANRU, en m'appuyant principalement sur l'avis de certaines associations de locataires, et parce qu'aucune garantie n'était à l'époque apportée pour sécuriser le relogement des habitants concernés.

Mais tout au long de mes rencontres avec les habitants sur le terrain, j'ai compris que d'**autres avis existaient**. Si ces avis avaient parfois du mal à être publiquement exprimés, il fallait aussi les écouter.

Un projet ambitieux pour tous les habitants du Bois de l'Étang

J'ai constaté aussi que certains habitants étaient opposés au projet ANRU, essentiellement par crainte d'un relogement subi hors de l'agglomération. Cette inquiétude était sincère et l'adoption de la Charte intercommunale de Relogement y apporte aujourd'hui une réponse concrète.

J'ai conscience de l'attachement fort au quartier du Bois de l'Étang qui a une histoire et une identité qu'il faut respecter.

En tant que Maire, je suis marqué par **le sentiment d'appartenance qui unit les habitants du Bois de l'Étang, d'hier et d'aujourd'hui**. J'ai encore pu le mesurer récemment lors des

rassemblements en mémoire de personnalités liées au quartier.

Mais depuis quelques années, beaucoup d'habitants ont aussi constaté **une dégradation forte des conditions de vie dans le quartier**. Dans nos échanges sur le terrain et dans les remontées de nos services, voilà ce qui revient souvent :

- des points de deals qui ne se cachent même plus,
- des squats de halls d'immeubles et des locaux à poubelles qui insupportent les voisins,
- des voitures et des poubelles qui sont trop souvent incendiées,
- de la mécanique "sauvage" qui empêchent les résidents de se garer,
- des camions de pompiers qui ont du mal à intervenir,
- des colis que des livreurs n'osent même plus livrer...
- sans oublier des problèmes de vétusté (électricité, ascenseurs, plomberie, sanitaires, halls, façades...).
- et une absence d'attractivité avec actuellement plusieurs dizaines de logements vides qui ne trouvent pas preneurs...

Des familles "historiques" présentes depuis les années 1970 sont aussi parties ou ont demandé à quitter le quartier.

L'enquête individuelle de SEQENS confirme ce constat.

Avec mon équipe, **nous apportons des réponses concrètes** : une équipe de médiateurs pour plus de tranquillité publique, du soutien scolaire gratuit pour plus d'égalité des chances à l'école, une future opération d'enlèvements de voitures ventouses...

Mais nous devons aller plus loin pour améliorer durablement la qualité de vie des habitants.

J'ai exploré toutes les hypothèses d'aménagement, y compris celle d'une réhabilitation hors ANRU.

Je vous le dis en toute transparence : **sans l'ANRU, aucun financement d'envergure ne**

sera mobilisé par nos partenaires, ce qui risquerait de paralyser l'évolution du quartier et de dégrader encore plus les conditions de vie des habitants.

Seul l'ANRU nous permet à la fois de **réhabiliter complètement l'intérieur des appartements** (plomberie, électricité, sols des pièces humides, sanitaires), de rénover les parties communes et d'aménager l'extérieur du quartier.

Les investissements que nous pouvons trouver avec l'ANRU seraient du jamais vu pour La Verrière :

- près de 20M€ pour réhabiliter complètement les intérieurs et les extérieurs des appartements du quartier,
- 2M€ pour mieux sécuriser les résidences,
- 19M€ pour les aménagements publics (stationnement, espaces verts, voiries neuves...),
- Près de 20M€ pour la construction de nouveaux équipements publics (écoles, maison de quartier...).

Si la ville ne saisit pas **cette opportunité historique de financements**, ils seront investis dans d'autres communes et ils seront définitivement perdus pour La Verrière. Cette chance ne se représentera plus jamais !

Je ne vous cache pas que le calendrier est très contraint : nous avons déjà beaucoup trop tardé depuis toutes ces années d'hésitation et sans décision collective rapide les financements nous échapperont.

Comme de nombreux habitants, nous pensons en notre âme et conscience qu'une rénovation urbaine ambitieuse de notre quartier du Bois de l'Étang avec l'ANRU est le meilleur choix à faire pour l'intérêt de tous les habitants.

Beaucoup de villes ont déjà profité de ces financements ANRU et les retours des habitants sont très positifs. Leur quartier a retrouvé qualité de vie, modernité et attractivité !

À l'image du Maire de Trappes, qui vient de décider de transformer intégralement plusieurs quartiers de sa ville avec l'ANRU, **j'ai aussi décidé avec mon équipe de saisir cette opportunité.**

Malgré la crise sanitaire, place à la concertation !

Et pour transformer positivement le visage du Bois de l'Étang dans les années à venir, **rien ne peut se faire sans vous.**

La crise sanitaire nous contraint à vous consulter différemment. Et dès que la situation le permettra, une réunion publique sera organisée.

En attendant, **je viendrai avec mon équipe directement à votre rencontre**, dans le respect strict des règles sanitaires en vigueur.

Dans ce même esprit de co-construction, **je recevrai aussi les représentants de locataires et les différentes associations du quartier.**

Des urnes seront également mises à disposition au centre socio-culturel et à la Mairie pour recueillir vos avis, vos questions et vos idées sur l'avenir du quartier.

Le Bois de l'Étang est plein de vie, de talents et de solidarité et c'est parce que nous croyons à son potentiel que nous nous battons pour obtenir le meilleur en termes d'équipements pour son avenir.

Ce projet représente une formidable opportunité pour l'ensemble des habitants et plus encore pour la jeunesse qui doit bénéficier des meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.

Alors, ensemble, relevons cet immense défi collectif !

Bien cordialement,
Nicolas Dainville.

Nicolas DAINVILLE

Maire de La Verrière

Vice-président de SQY

Conseiller départemental des Yvelines

Exprimez-vous !

Malgré le contexte sanitaire empêchant la tenue de réunions publiques, la Municipalité souhaite échanger avec les habitants par différents moyens :



Facebook Live avec le Maire



Porte à porte des élus



Posez vos questions ou vos remarques sur la boîte mail :
concertation.be@mairie-laverriere.fr



Urnes à disposition à l'Hôtel de Ville et au centre socio-culturel :
N'hésitez pas à compléter et à y glisser le bulletin ci-dessous.



Je participe à l'avenir du Bois de l'Étang !

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Selon vous, quels sont les aménagements prioritaires pour améliorer la qualité de vie des habitants ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je souhaite être recontacté par :

Mail

Téléphone

À La Verrière, le

